



SAINT-JEANNET
Porte des Baous

Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

<p>Lundi 10 juillet 2017 à 19 heures Salle Saint Jean-Baptiste</p>
--

Approbation du procès-verbal du 3 mai 2017

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 3 mai 2017 joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du Jour :

- 1. Motion contre la prison sur les communes de la Gaude et de Saint Laurent du Var**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
- 2. Budget communal – Complément aux subventions de fonctionnement attribuées aux associations et aux autres personnes de droit privé – Détail de l'article 6574 du Budget Primitif 2017**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
- 3. Commission d'Appel d'offres – Remplacement d'un membre titulaire démissionnaire**
(Rapporteur : Madame Georgette COLOCCI)
- 4. Convention d'accès à l'espace sécurisé « mon compte partenaire » sur le site de la caisse d'allocations familiales, dans le cadre du remplacement du service CAFPRO par le service C.D.A.P. (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires)**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)
- 5. Personnel communal – Adoption du nouvel organigramme des services de la commune**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)

6. **Personnel communal – Approbation du Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
7. **Domaine privé de la commune – Conditions de location d’une place de parking au Parking de la Romeguière**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
8. **Baux et conventions – Conditions de mise à disposition des salles communales**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
9. **Prêt de matériel communal -Conditions de mise à disposition**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
10. **Organisation de manifestations sur la commune – Mise en place d’une convention avec un prestataire extérieur pour le bon fonctionnement de la « régie son »**
(Rapporteur : Madame Dominique DUYCK)
11. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l’article L. 2122-22 du CGCT**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l’article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,
Maire de Saint-Jeannet

